Primum non nocere

Accompagnement de 113 établissements en Midi-Pyrénées

Le Réseau Qualité Midi-Pyrénées (REQUAMIP) a pris l'initiative, avec le soutien de l'ADEME, de lancer une opération pilotée en partenariat avec le Comité pour le développement durable en santé (C2DS) et le bureau d'étude PRIMUM NON NOCERE pour une campagne de pesée des biodéchets des établissements de midi-Pyrénées.

Contact : Sandrine Beaudéan, chargée de mission Primum non nocere®
sandrine.beaudean@primum-non-nocere.fr ✆ 04 67 00 31 70

Campagne de pesée des biodéchets

ETUDE TECHNIQUE

RETOUR D'EXPERTISE

CONTEXTE

L'objectif de cette campagne est avant tout de sensibiliser les établissements à la réduction du gaspillage alimentaire et leur permettre d'anticiper la réglementation. Les établissements sanitaires et médico-sociaux produisant en effet plus de 20 tonnes de biodéchets au 1er janvier 2015 et plus de 10 tonnes en 2016 *«seront dans l'obligation d'organiser le tri et la valorisation de leurs biodéchets»*.

De plus, la gestion des déchets fait partie des critères intégrés au cahier des charges de la certification obligatoire de la Haute Autorité de santé (HAS). Par ailleurs, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la réduction des déchets et du gaspillage avec le développement du recyclage, du réemploi et de la valorisation des déchets ainsi que la généralisation du tri à la source des déchets alimentaires d'ici 2025 «pour les utiliser comme nouvelles ressources».

NOS MISSIONS

Primum Non Nocere® a tout d'abord accompagné les établissements dans la mise en place de la pesée (organisation, contentants de collecte, choix des menus, kit de communication,...) avec la mise à disposition d'un outil d'aide à la pesée, BIODEC®. Au total, 113 sites ont pesé pendant 2 jours leurs biodéchets issus de la préparation en cuisine, des retours plateaux des patients et des repas du self du personnel. Les missions de *Primum Non Nocere®* ont été d'exploiter et d'analyser les données pour restituer des indicateurs généraux et individuels.

LES RÉSULTATS

Annuellement, les 113 établissements produisent 1 450 tonnes de biodéchets, dont 1 270 tonnes proviennent des retours plateaux des patients, des résidents et des personnels et 81 tonnes de pain, soit l'équivalent de 324 000 baguettes jetées à la poubelle.

La pesée des biodéchets montre également que la production d'un plateau repas génère en moyenne 200 g de bio déchets avec des variations entre 182 à 248g selon le type d'activités.